Continuité CONTINUITÉ

La maison acadienne avant la déportation

Des vestiges bavards

Marc Lavoie

Number 61, Summer 1994

Présence acadienne

URI: https://id.erudit.org/iderudit/17391ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print) 1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Lavoie, M. (1994). La maison acadienne avant la déportation : des vestiges $\it bavards$. $\it Continuité$, (61), 18–20.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



LA MAISON ACADIENNE AVANT LA DÉPORTATION

vestiges bavards

PAR MARC LAVOIE



Fouille sur le site d'une maison acadienne au Fort Beauséjour, lieu historique national. Photo: Marc Lavoie

LES HISTORIENS QUI SE SONT PENCHÉS SUR L'HISTOIRE DE L'ACADIE SE SONT SURTOUT INTÉRESSÉS AUX ÉVÉNEMENTS, AUX FAITS POLITIQUES, MILITAIRES ET AUX CAUSES DE LA DÉPORTATION. ENCORE AUJOURD'HUI, IL Y A TRÈS PEU D'ÉTUDES SUR LA DÉMOGRAPHIE ACADIENNE, SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA DISSÉMINATION DE CETTE POPULATION EN 1755. CE QUE L'ON SAIT, C'EST QUE L'ACADIE COMPTAIT ENVIRON 12 000 HABITANTS À LA VEILLE DE CE QU'IL EST CONVENU D'APPELER LE GRAND DÉRANGEMENT.

ous connaissons très peu de quoi était faite la vie quotidienne en Acadie. Les modes de vie acadiens nous échappent. À l'exception des données archéologiques recueillies au cours des trois dernières décennies, les rares informations que nous possédons pour cerner ce quotidien proviennent des observations faites par des visiteurs et des administrateurs français et anglais aux XVII^e et XVIII^e siècles. En ce qui concerne l'architecture acadienne, par exemple, la documentation est quasi muette et les louanges sont inexistantes.

ESQUISSE DE LA MAISON ACADIENNE

En 1688, le gouverneur Meneval mentionnait « environ 20 méchantes maisons de boue et de bois [...] » à Port-Royal (aujourd'hui Annapolis Royal). La même année, le commis Gargas écrivait : « Toutes les maisons sont basses, faites de pièces de bois, [les] une[s] sur [les] autre[s] et couverte[s] de chaume, celle dans laquelle demeure le gouverneur étant la seule couverte de planches. » Lors de son séjour à Port-Royal en 1699, le chirurgien Dièreville décrivait les

demeures comme suit : « Les maisons [...] ne sont que des Chanvières [sic] fort mal bousillées [en pisé], avec des cheminées d'argille [sic] ». Quelques années plus tard, en 1731, le marchand américain Robert Hale décrit les demeures de Beaubassin, au fond de la baie Française (baie de Fundy), comme étant des maisons de gros bois couvertes d'un toit à deux pans recouvert d'écorce. D'autres observateurs nous ont fourni des données analogues.

Il y avait aussi de grandes maisons en Acadie. Celle qu'occupera Dièreville à



En haut : vestiges d'une demeure acadienne de Landry. Photo: Marc Lavoie

À droite : rez-de-chaussée d'une demeure acadienne du village de Belleisle (1680-1755) avec ses murs de pisé recouvert d'une argile blanche d'après les données archéologiques et historiques. (Azor Vienneau, musée de la Nouvelle-Écosse)

Port-Royal aurait servi d'église auparavant ; elle « était la plus grande du lieu, elle était composée de trois pièces en bas [au rez-de-chaussée], de greniers dessus, et d'une cave maçonnée sous la pièce du milieu ». Un contrat de vente daté du 18 novembre 1704, à Port-Royal, nous révèle d'autres indices : « [...] un terrain avec une maison en briques et en bois [...] consistant d'une cuisine, un parloir et cinq cabinets, avec une cave au dessous ». C'est au même endroit, et durant la même année, que l'ingénieur DeLabat a décrit une autre propriété où l'on retrouvait non seulement une maison « 30 pieds de long et 24 de large », mais aussi une cuisine. C'est l'unique référence que nous possédons à propos de cuisines d'été ou de fournils en milieu acadien.

À première vue, les données historiques sur les demeures acadiennes semblent très détaillées, mais, tout compte fait, il s'agit de descriptions incomplètes et qui peuvent même être contradictoires. Par surcroît, la presque totalité de ces informations portent sur les maisons de Port-Royal, capitale de l'Acadie à diverses époques et un des établissements les plus importants du pays. Les données historiques ne permettent donc pas de savoir quelles étaient les conditions d'habitation de la majorité de la population acadienne. Il ne faudrait cependant pas s'apitoyer sur le sort de gens « forcés » à vivre dans des maisons « de boue et de bois ». C'est ici que l'archéologie vient prêter main forte à l'histoire.

L'ARCHÉOLOGIE À LA RESCOUSSE

Depuis 1967 environ, des sites acadiens ont été inventoriés en



Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick ainsi qu'à l'Île-du-Prince-Édouard. Des fouilles archéologiques méticuleuses ont mené à des découvertes qui nous permettent de porter un nouveau regard sur le quotidien acadien.

La plupart des maisons acadiennes furent incendiées entre 1755 et 1763, années de la déportation. Les demeures épargnées à ce moment semblent avoir été détruites d'une façon ou d'une autre par la suite. Les vestiges d'anciens établissements acadiens ont néanmoins été localisés ; il s'agit de hameaux et de villages désertés près de marais endigués. Les demeures étaient situées en marge de ces marais salins ou sur des îlots (de petites collines) à l'intérieur des marais. Les colons américains et anglais qui vinrent s'établir sur les terres ancestrales acadiennes à partir de 1759 occupèrent aussi les pentes douces adjacentes aux marais mais sur de plus hautes élévations et plus en retrait que les demeures acadiennes. Aujourd'hui, les ruines de maisons acadiennes sont souvent situées à une bonne distance des établissements plus récents.

Habituellement, les vestiges des maisons consistent en trous de caves d'une profondeur d'un mètre ou moins. Ces caves occupaient au moins la moitié du sous-sol des maisons. À l'une des extrémités du trou de cave ou à proximité, on retrouve des monticules ; il s'agit des ruines de la cheminée et, parfois, du four à pain. Plusieurs demeures acadiennes étaient en effet pourvues d'un four semi-intérieur. Enfin, quelques pierres des assises peuvent être visibles en surface.

cette serrure à palastre (avec un mécanisme enclos dans un coffre en métal) exhumée sur le site d'une maison de Belleisle. Il est surprenant qu'une maison en milieu rural ait été pourvue d'une serrure au XVIII^e siècle, mais il est vrai que si la maisonnée voulait se ren-

Une découverte étonnante est

À Belleisle, à une dizaine de kilomètres en amont de Port-Royal, les ruines des demeures acadiennes sont situées en bordure du marais. Les maisons furent érigées sur des assises de pierres de basalte que l'on aurait transportées des montagnes situées au nord. Ces pierres étaient liées avec de l'argile. À Melanson, sur la rive opposée à Port-Royal, au moins une des maisons fut construite de poteaux en terre et une autre aurait eu une structure en charpente. Des documents mentionnent pour d'autres établissements des constructions de type pièce sur pièce. Utiliser l'argile dans la construction des maisons était une nécessité. Elle servait à boucher les interstices entre les pièces de bois, d'enduit et d'isolant.

À Belleisle, l'extérieur d'une des maisons semblent avoir été recouvert de planches horizontales, pendant que l'intérieur était couvert de pisé (de l'argile ou de la terre argileuse liée à de la paille et à de petites branches). Au site Melanson comme à Belleisle, la paille utilisée dans la préparation du pisé était de la spartine étalée (Spartina patens). La spartine est un foin sauvage que l'on retrouve dans les marais salins. Une fois coupée, elle est remplacée par d'autres espèces presque immédiatement. À Belleisle, un enduit d'argile blanche, dont la source est inconnue, recouvrait le pisé.

dre à Port-Royal pour faire des achats, ou encore fermer la maison quand tout le monde était aux champs, une serrure pouvait s'avérer utile. Les fenêtres des maisons acadiennes pouvaient être munies de carreaux de verre, comme à Belleisle, ou de papiers huilés qui laissaient pénétrer la lumière du jour. Pour ce qui est des toitures, elles étaient couvertes de chaume (à Belleisle), d'écorce ou de planches.

L'âtre était souvent situé à l'une des extrémités de la maison, comme à Belleisle, à Beauséjour (près de Beaubassin) et au village Landry (Upper Falmouth) au Bassin des Mines, ou au centre du bâtiment, comme dans l'une des ruines encore inexplorée du site Melanson. Placés au centre de la maison, la cheminée et l'âtre permettaient de mieux affronter les rigueurs de l'hiver car toutes leurs faces diffusaient la chaleur. En revanche, un âtre et sa cheminée placés dans un mur de pignon diffusaient la chaleur à l'intérieur comme à l'extérieur. Ainsi, les étés dans ce dernier type de maison devaient être relativement frais, mais les hivers y étaient probablement rudes.

Le rez-de-chaussée de plusieurs maisons acadiennes ne comptait qu'une pièce. Le grenier devait servir d'aire de rangement et de chambre à coucher, mais l'archéologie comme l'histoire sont muettes à ce sujet.

À Belleisle, une grande aire de rangement occupait environ la moitié de l'espace sous le plancher. Elle s'étendait approximativement à un mètre de l'âtre jusqu'au mur opposé. Deux autres petites aires de rangement étaient situées de chaque côté de l'âtre. C'est dans celles-là que des outils et des mécanismes pour des fusils de chasse ont été retrouvés. C'est toutefois dans la cave principale que les provisions devaient être entreposées.

DES OBJETS QUI PARLENT

Des objets et des vestiges ont également été mis au jour et témoignent de la vie acadienne au quotidien. Des objets religieux, des agrafes, des boutons, des boucles, des épingles et des vestiges végétaux et d'os d'animaux permettent de cerner un peu mieux de quoi était constituée la vie des premiers Acadiens. Il est toujours surprenant de mettre au jour des tessons de porcelaine chinoise et de belles faïences anglaises et françaises dans les ruines de maisons de gens qui n'avaient, dit-on, que très peu de possessions. Des terres cuites françaises de Saintonge, du Beauvaisis et du nord de la Méditerranée ont été retrouvées ; ces objets auraient été rapportés par des marchands français de passage dans la région alors que d'autres proviendraient de Louisbourg (vers 1720).

Des poteries fabriquées en Angleterre et dans ses colonies américaines ont aussi été mises au jour. En fait, un peu moins de la moitié des objets retrouvés lors des fouilles à Belleisle sont d'origine anglaise ou proviennent de la Nouvelle-Angleterre, ce qui n'est guère étonnant puisque les Acadiens semblent avoir échangé tout aussi fréquemment avec des marchands de la Nouvelle-Angleterre qu'avec des Français. En outre, avant la chute de Port-Royal aux mains des Anglais en 1710, au moins

un marchand de la côte Est américaine y avait un entrepôt. Après 1710, d'autres marchands vinrent évidemment s'y établir.

Si les fouilles effectuées ont permis de dresser un tableau plus précis de la vie acadienne au quotidien, il subsiste tout de même quelques petits mystères. Dans chaque maison acadienne, par exemple, on a retrouvé un seul verre à vin (à l'exception d'une maison de Belleisle où il y en a deux). Le fait qu'il soit en exemplaire unique signifie qu'il ne pouvait remplir sa fonction habituelle. Mais alors à quoi pouvait-il donc servir ? Plusieurs hypothèses sont plausibles. On peut l'avoir utilisé pour administrer des remèdes, pour des rituels religieux ou à l'occasion de célébrations traditionnelles, mais tout cela demeure des supposi-

Les fouilles archéologiques effectuées dans des sites acadiens permettent de croire que les maisons « de boue et de bois » dont parlait le gouverneur Meneval pouvaient être de belles demeures. Les gens qui les habitaient étaient de statuts économiques différents et ils surent les meubler à la mesure de leurs moyens.

> Marc Lavoie Archéologue

